

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique Séchage en grange



CONJONCTURE 2021

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	2,95 (0,95)
Lait vendu (L)	512 500
Nombre de VL	95
UGB Totaux	132
SAU (ha)	150

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	5410
Age au 1er vêlage (mois)	29
SFP (ha)	132
% Maïs dans la SFP	0
Chargement (UGB/ha)	1,0
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	47

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière, conduit en agriculture biologique et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES

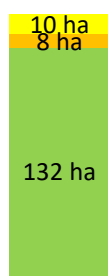


ASSOLEMENT

150 ha de SAU

132 ha de SFP

4100 L produits / ha SFP



- Méteil à 35 q/ha
- Maïs humide à 60 q/ha
- Prairies à 5,7 t MS valorisées/ha

Hors dérobées

L'assolement est tourné vers l'herbe.

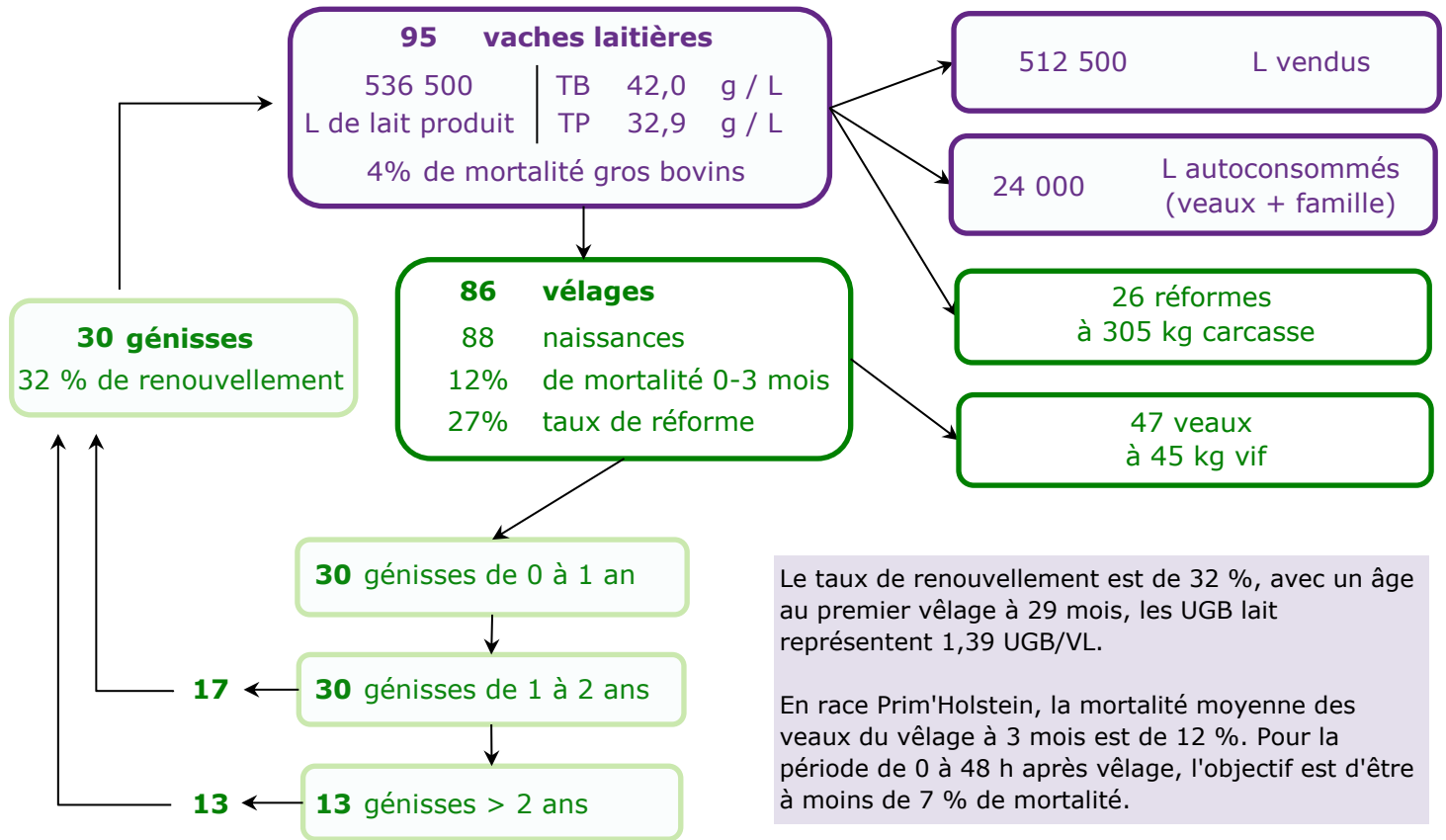
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



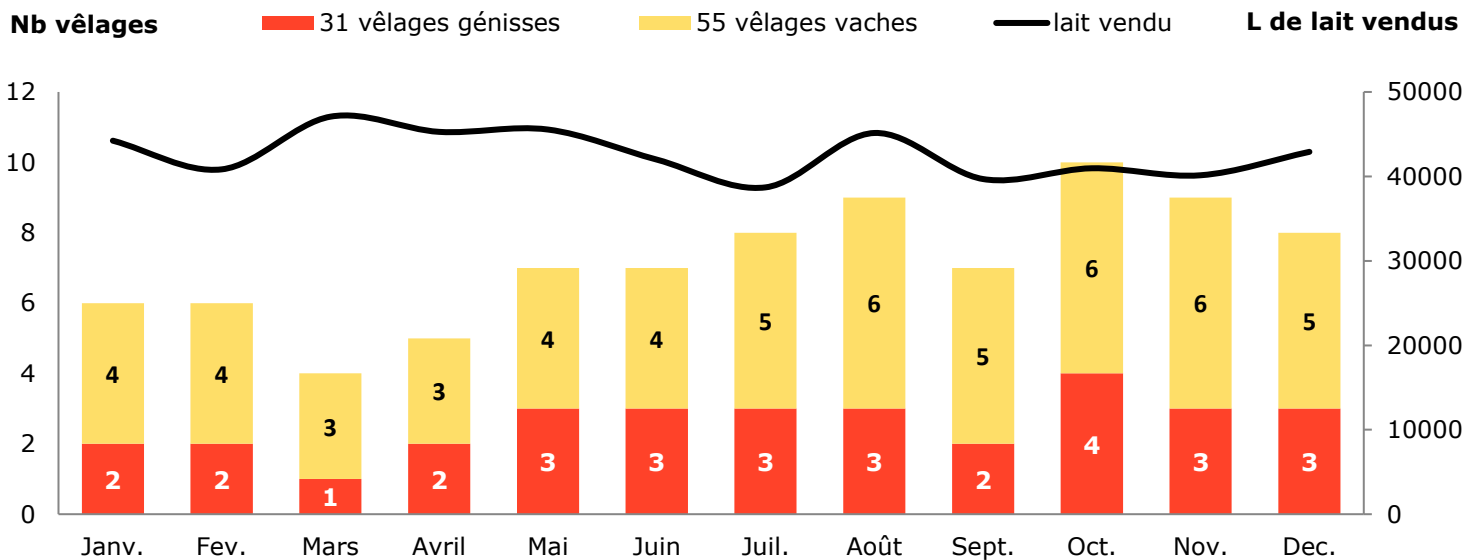
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

132 UGB

167 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

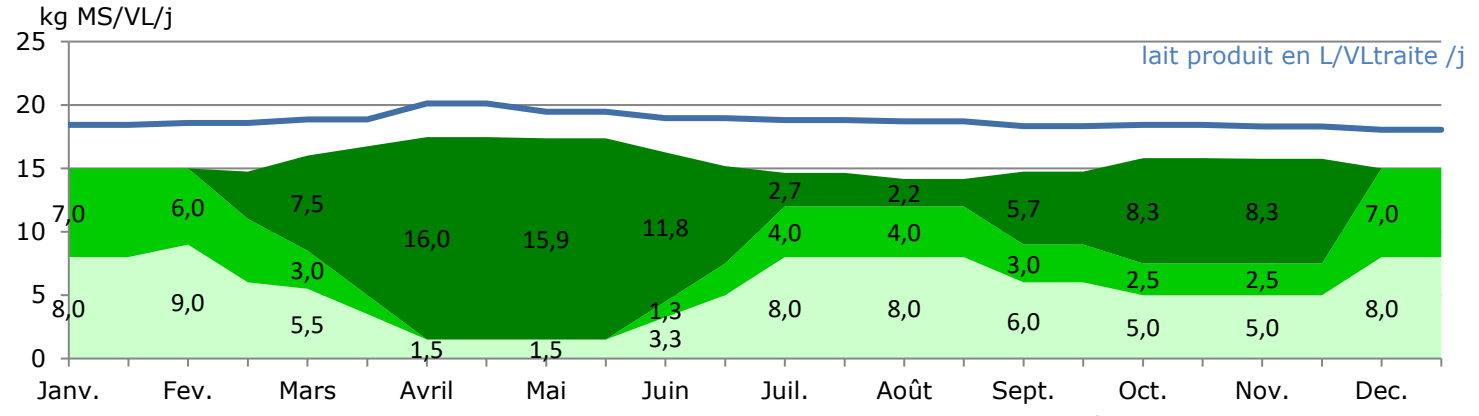
- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne

Résultats

Le lait produit par an est de 6500 kg / VL, soit 19 L/j/VL
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



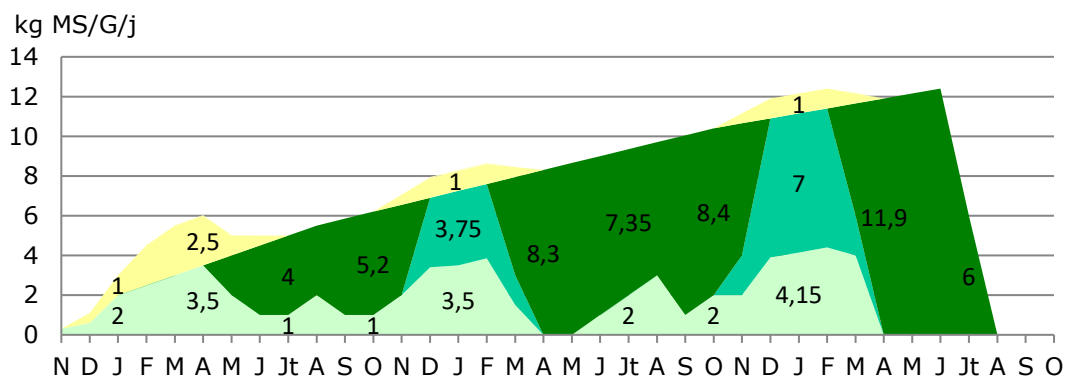
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	0,4	0,5				0,7	0,7	0,3				0,3	87
Céréales	1,6	1,3	0,8			1,5	1,5	1,5	1,5	1,0	1,0	1,5	400
Maïs grain humide	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,5	1,5	1,5	1,5	1,0	1,0	1,0	431
CMV	0,1	0,1	0,1			0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	22

+ alim VL Taries

821 kg / VL présente
152 g / L vendu
58 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



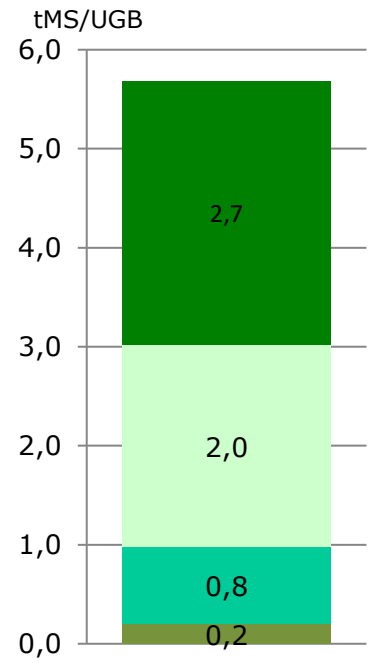
Les génisses sont conduites pour vêler à 29 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,7 tMS de fourrages dont 2,9 tMS stockées, et 577 kg de concentrés.

CONSOMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

		Par vache présente	Par génisse élevée	Par UGB	Total
Ensilage maïs				0,0	
Enrubannage			0,9	0,2	27
Foin 1ère coupe	tMS	1,1		0,8	102
Foin 2ème coupe		2,2	2,0	2,0	270
Paille alim.					
TOTAL stocks	tMS	3,3	2,9	3,0	399
Pâtur.	Printemps Automne	31 47	27 51	28 45	37 ha 60 ha
TOTAL pâtur.	tMS	2,5	3,7	2,7	351
Maïs grain		375		269	35 490
Correcteur		75		54	7 117
Céréales	kg	349	565	379	49 995
CMV		22	12	18	2 403
TOTAL conc.	kg	821	577	720	95 006

Total des Besoins / UGB



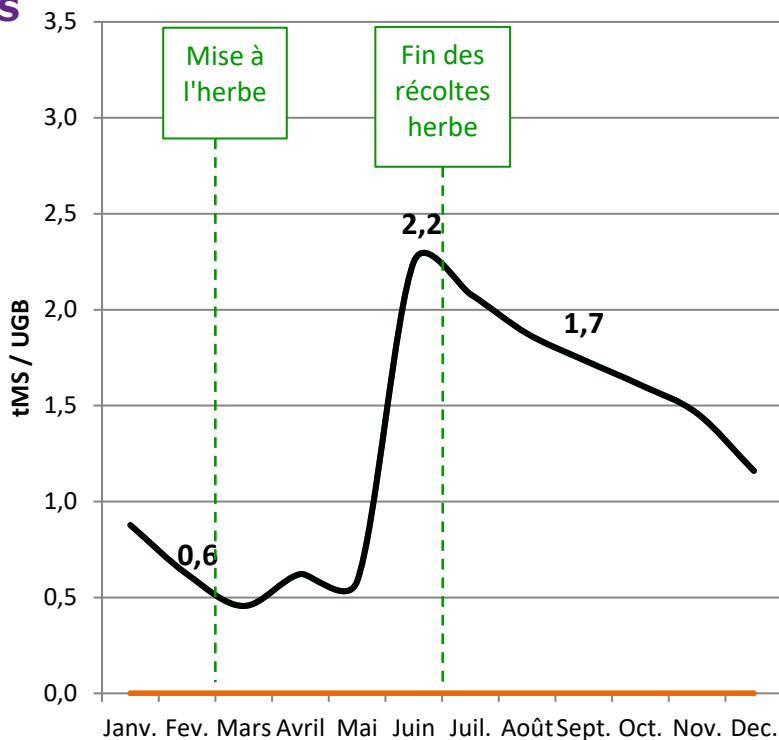


EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.



		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs		
	Herbe Stockée	0,5 (Mars)	2,2 (Juin)
	Total stock	0,5 (Mars)	2,2 (Juin)

STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	/			
	Pertes tMS/HA	/			
	%	/			
	ha supplémentaires	/			
Herbe **	tMS/UGB	0,5	1,0	1,5	2,0
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-2,0
	%	-9%	-18%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	12	23	35	46

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

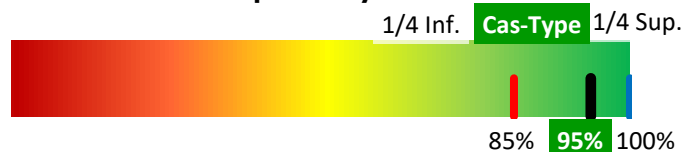
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0 tMS/UGB de maïs et 1 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 0 ha de maïs et 23 ha d'herbe supplémentaires.

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 95 %, ce qui signifie que 5 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 5 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 29 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 5408 litres sur les 5670 produits.

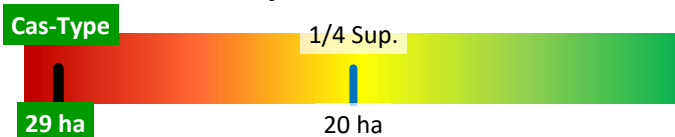
Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 95 %

Autonomie Génisse laitière : 100 %

Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait

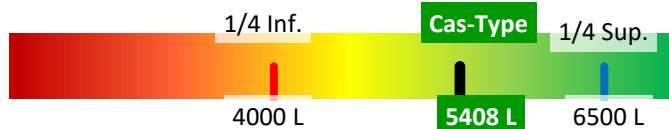


Dont ha SFP interne : 28 ha

Dont ha céréales interne : 3 ha

Dont ha extérieur : 1 ha

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)





COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	49 €/tMS
Herbe récoltée	151 €/tMS
Maïs et cultures four.	

Coût moyen	103 €/tMS
-------------------	------------------

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

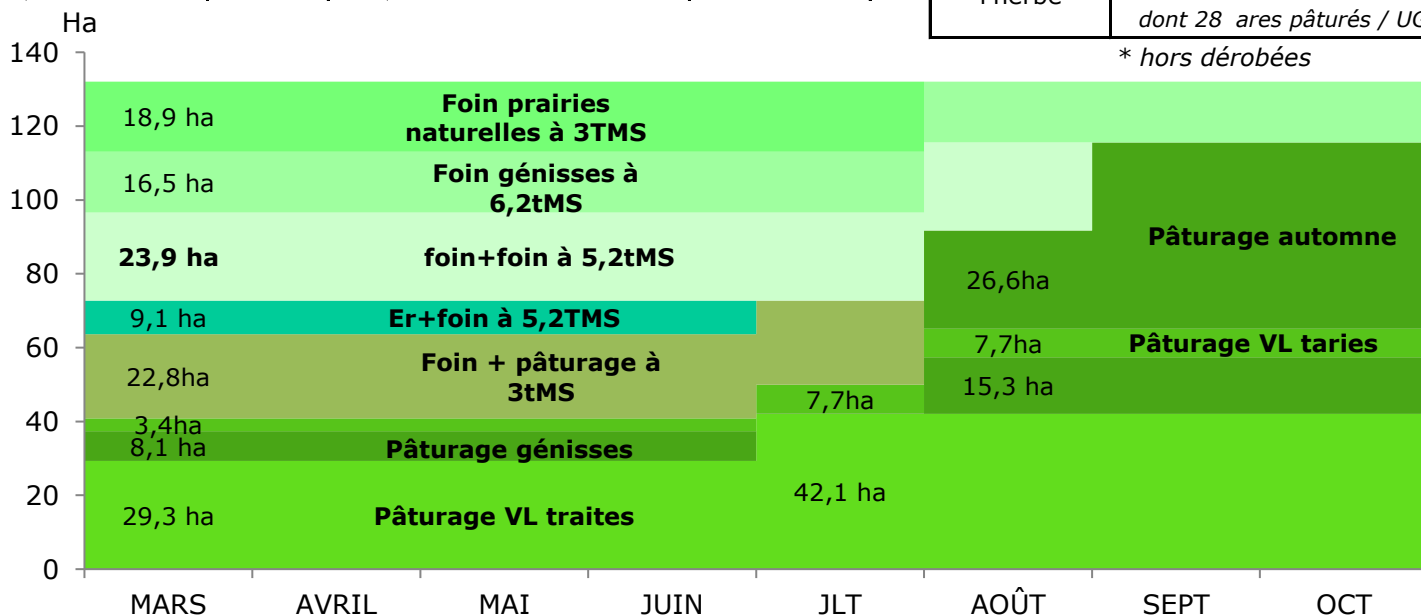
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	132 ha
Surf. en herbe	132 ha

Chargement SFP	1,0 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,0 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,7 tMS valorisées/ha*
	100 ares d'herbe / UGB
	dont 28 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	209 j
V taries	aire paillée	173 j
Génisses	aire paillée	202 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
469 kg		7 t	18m3
906 kg	4 t		4m3
1495 kg	7 t		

Total sur le système	96 t	283 t	574 t	1504 m3
	0,7 t/UGB	2,1 t/UGB	4,4 t/UGB	11,4 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire	21,4ha
-----------------------------------	--------

DEJECTIONS IMPORTEES

100 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	8 ha	8 ha	12 t	8 ha		8 ha	3 m3
P. de fauche	91 ha	40 ha	4 t	49 ha	4 t	16 ha	25 m3
P. pâturées	41 ha			29 ha	4 t	29 ha	25 m3
Méteil Grain	10 ha	3 ha		9 ha	15 t	10 ha	25 m3
Total SAU	150 ha	51 ha	6 t	96 ha	6 t	64 ha	22 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
	35	45
	23	
##	##	27

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

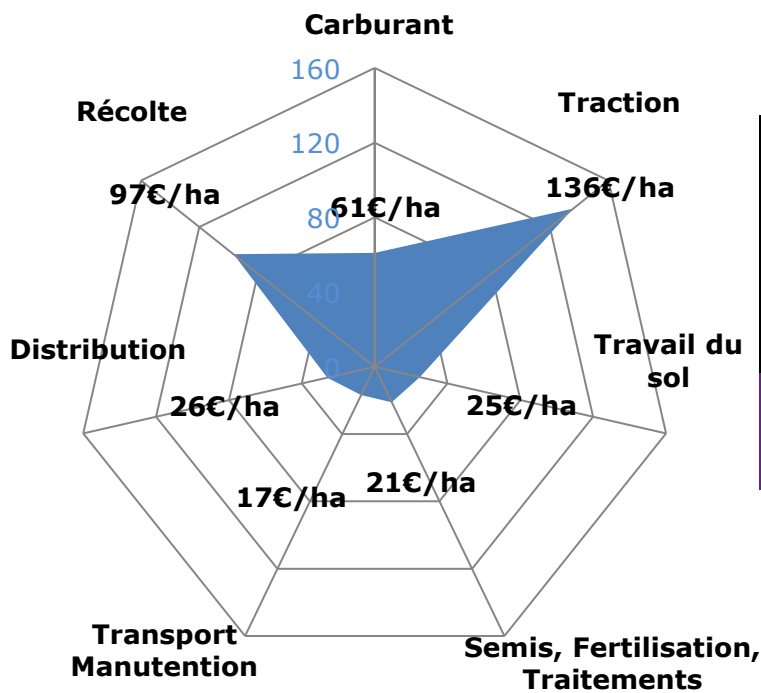
	Total	Par ha SAU
Puissance	309 CV	2 CV/ha
Carburant	12 256 L	82 L/ha
Heures tracteurs	1 595 h	11 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	515 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	558 h/an
Heures / UTH	523 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	438 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	9 158	61
Traction	20 393	136
Travail du sol	3 729	25
Semis ferti trait	3 171	21
Transport	2 530	17
Distribution	3 904	26
Récolte	14 506	97
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	57 392	382
	112	€/1000L vendus
	25%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
382	382	0	382	304

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
9118	€ total
23	€/tMS
18	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	0	€/tMS
Herbe	65	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	9 158	61
Tiers récolte	10 129	67
Tiers non affecté	3 928	26
Entretien + petit mat	16 862	112
Amortissements	42 549	283
COUT MECANISATION COMPTABLE	82 626	550
	161	€/1000L vendus
	37%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2,95
dont UTH salarié	0,95

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	51
Litres vendus/UTH Totaux	174 000
UGB / UTH Totaux	45

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	36	95
Génisses laitères	16	30

Total astreinte lait	3 866 h /an	7,2 h/1000L	29 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	8,6
Herbe	7,3
Prairie fauchée	8,8
Prairie pâturée	4,1

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

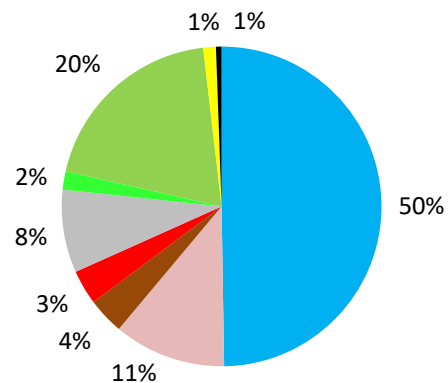
Besoin en temps travail	6 119 h/an
Temps travail salarié	1 520 h/an
Temps travail Exploitant	4 599 h/an 7,8 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4599 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 920 h/an ou 1,6 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

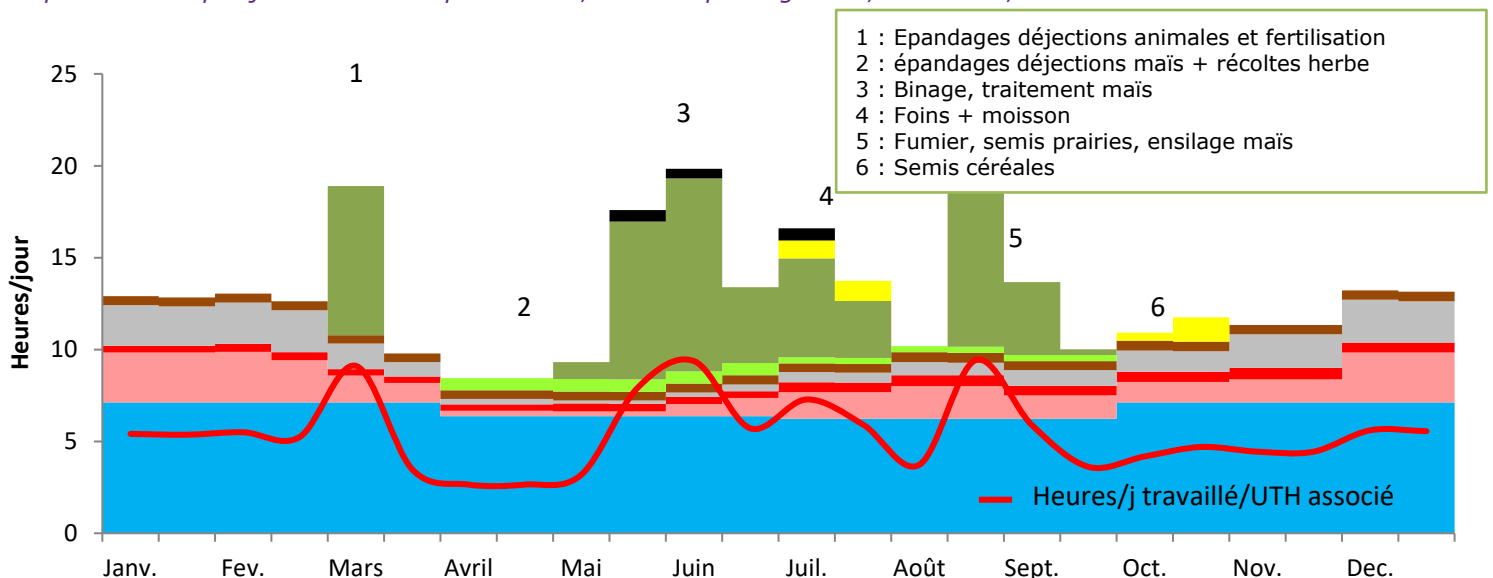
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	2 449
Alimentation	559
Suivi troupeau	181
Soin aux veaux	173
Raclage et paillage	413
Gestion du pâturage	91
SFP	966
Cultures	63
Travaux des champs délégués	28



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



	Veaux	Génisses laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	171 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			1145 m ³ fosse béton (stockage 6 mois) 293,667785234899 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

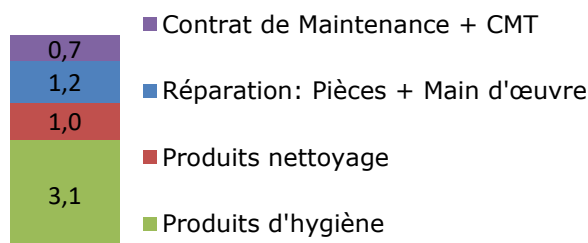
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x8 TPA
Aire d'attente	94 m ²

Coût de fonctionnement	6,1 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COÛT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



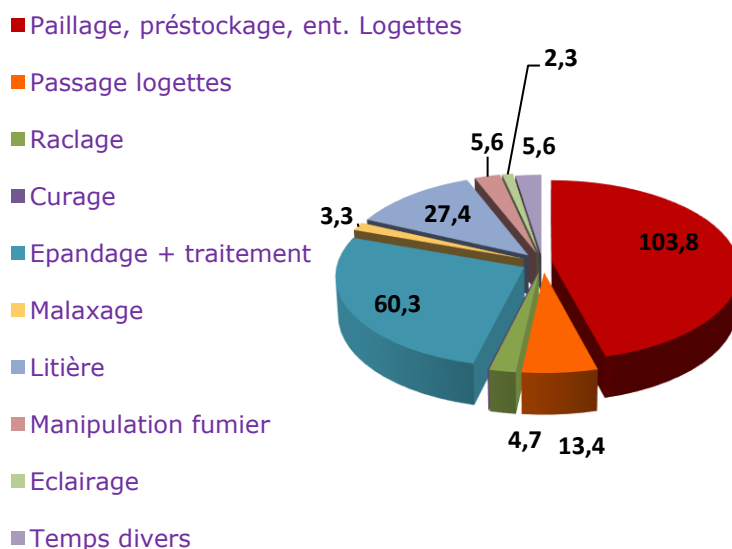
COÛTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	616 313 €	139 884 €
€/VL	9 630 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre et les consommables.

COÛT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2021

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
512 500 Litres	458		241 920
+ Prime qualité	14		
Vente de viande			
26 réformes 961 €	54		27 560
47 veaux 55 €			
Aides couplées			
80 ABL x 37 €	6		2 960
Total produits lait	532		272 440

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 7 t x 961 €		
	Energie 50 t x 315 €		
	Product. 35 t x 315 €	69	35 370
	Minéral 2,4 t x 666 €		
	Poudre de lait 0,0 t x 0 €		
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x 2 072 €		
	Coût Herbe 132 ha x 145 €	37	19 190
	Coût Maïs 0 ha x #DIV/0!		
Total coût alimentaire	106		54 555
Vétérinaire 132 UGB x 43 €	11	5 645	
Serv.élevage 132 UGB x 104 €	27	13 745	
Autres frais d'élevage	7	3 765	
Paille* 96 t x 82 €	15	7 890	
Total frais d'élevage	61		31 045
Total charges opé. Lait	167		85 600

Marge Brute Lait 365 €/1000L **186 840 €**

Produits atelier cultures		€
Méteil grain 35 q x 32 €		11 360
Mais humide 1350 q x 30 €		10 670
Paille 31t x 50 €		1 545
Total produits cultures	23 575	

Charges opé. atelier cultures		€
Méteil grain 10 ha x 322 €		3 317
Mais humide 8 ha x 425 €		3 358
Total charges opé. cultures		6 674

Aides non affectables		€
DPB + aides couplées aux surfaces		38 900
Aide au maintien		13 530
Total aides	52 430	

Total Charges Opé. 26%PB **92 274**

Charges de structures		€
Matériel 150 ha x 203 €		30 540
Fermages 150 ha x 142 €		21 385
Bâtiments + Electricité + Eau		12 780
Assurances		7 565
Divers y compris gestion		17 395
Total charges structures	26%PB	89 665

Produit Brut **348 445**
Par UTH Totaux 118 117

EBE Av. MO	48%PB	325 €/1000L	166 505 €
Par UTH Totaux			56 440 €
Charges sociales exploitants			17 105 €
Charges salariales 0,95 UTH salarié			26 230 €
EBE	35%PB	240 €/1000L	123 170 €
Par UTH exp.			61 585 €

- Annuités **81 970 €**

- Amortissement et Frais Financiers **76 946 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * **41 200 €**
Par UTH exp. 20 600 €

Résultat Courant **46 224 €**
Par UTH exp. 23 112 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2022, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -18000€ soit -15% de l'EBE.

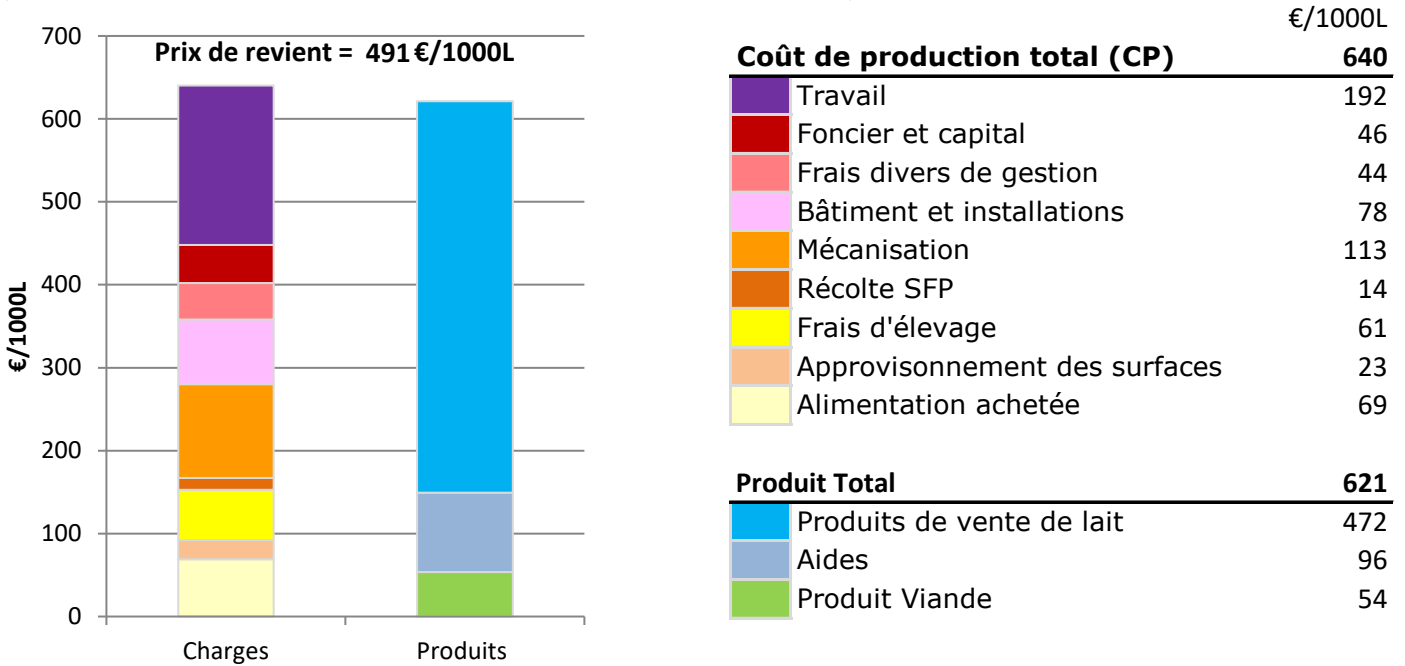


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2021

Lait commercialisé	512 500 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,8 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	181 713 L vendus /UTH Lait



	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	365	
Charges opérationnelles	167	26
Charges de structures	473	74
Dont amortissements	120	19
Dont annuités (hors CP)	130	20
Coût alimentaire *	106	17
Coût du système d'alim. **	256	40

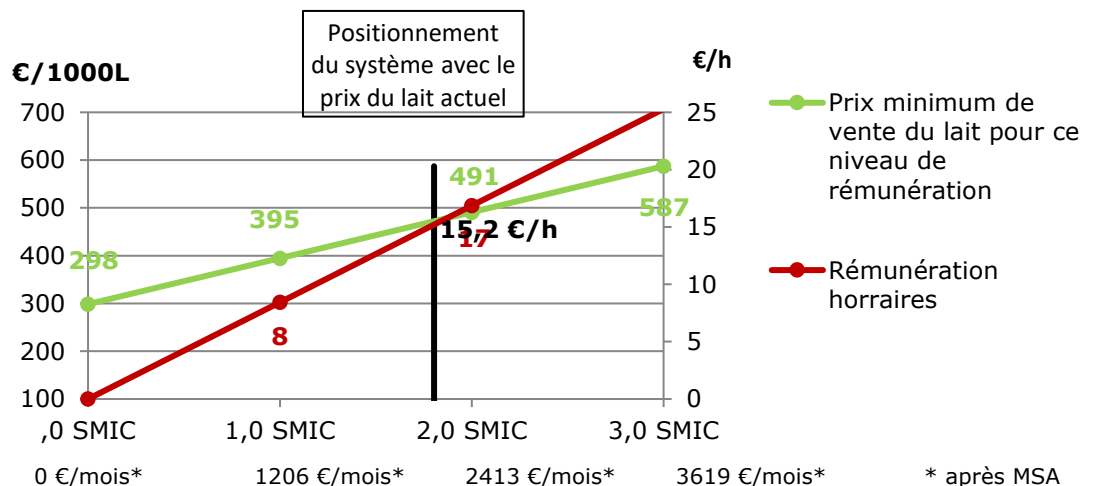
L'atelier lait représente 2,8 UTH, soit 96 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 640 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2022 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 491 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,8 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 15,2 €/h sur l'atelier lait.





DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs. Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,4 à 0,7 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	29 587 €/UTH
Travail	2299 h/UTH exp. 7,8 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	47 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	541 H/UTH tot./an 2,1 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

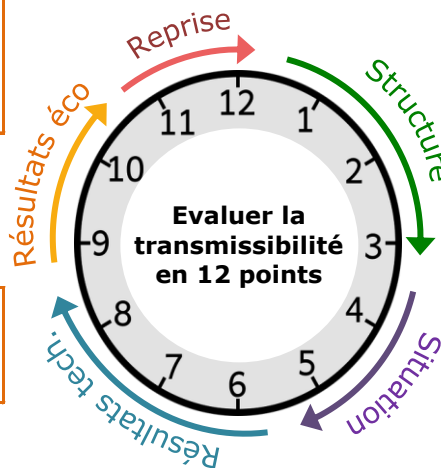
MB Lait	365 €/1000 L
EBE avt MO	56 440 €/UTH Tot. 48 % PB
MSA	8 553 €/UTH
Salarié	51 €/1000 L
EBE	61 585 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	173 700 L/UTH
SAU	51 ha/UTH
UGB	45 UGB/ UTH
Produit brut	118 100 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	472 €/1000 L
Produit viande	54 €/1000 L
Produit brut exploitation	680 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	5 408 L/VL
Aides totales	108 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	5 410 L/VL
Lait vendu / ha SFP	3 880 L/ha
UGB lait / VL présente	1,39
NB génisses/100 000 L	5,85

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	88 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,00 UGB/ha
Lait vendu/SAU	3 410 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		110 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		59 200		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		11 000		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		5 500	11 000	22 000
= Capacité de remboursement		34 300	28 800	17 800
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		374 000	314 000	194 154
= Valeur économique (€)		0,7	0,6	0,4
par litre		187 000	157 000	97 077
par UTH exp.				

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

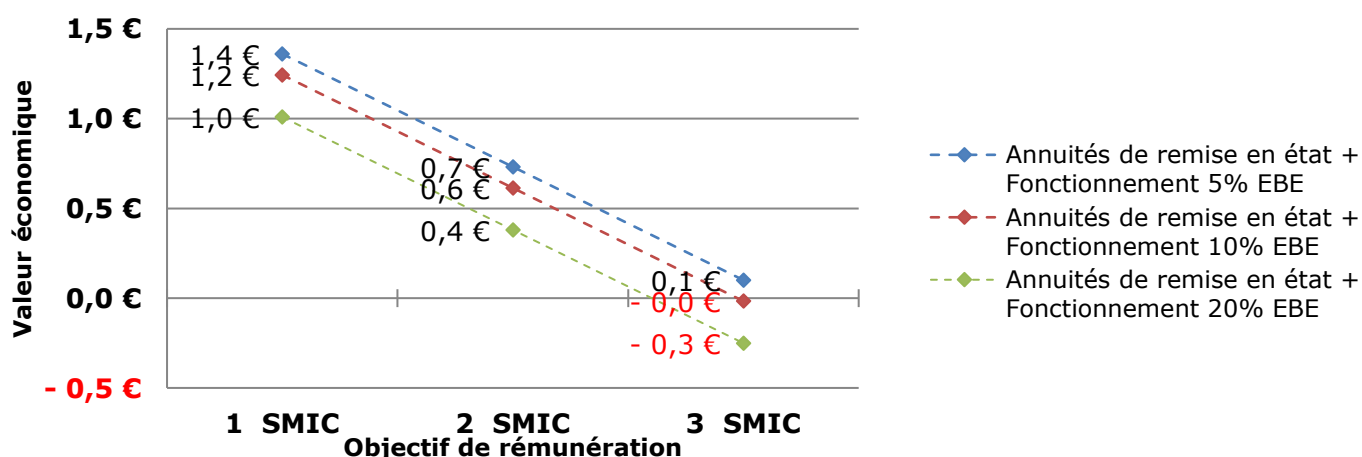
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

RONDEAU Domitille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : domitille.rondeau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

CONJONCTURE 2021

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB), de Seenovia et du Segrafo.

